



Ville de Chartres – communiqué

le 4 juin 2014

La cité administrative : c'est parti !



Objet de réflexion sur le patrimoine chartrain, cheval de Troie de l'opposition lors des dernières municipales, le projet de la cité administrative chartraine entre dans le concret.

Conçu par l'agence Wilmotte & Associés, le programme prévoit la création de quatre bâtiments contemporains en encadrement de l'hôtel Montescot, hôtel classé du 17^e s. et siège historique de la mairie chartraine. Au cœur de ce projet, le renouvellement complet des services publics, pensé en même temps que la mutualisation des services de la Ville et de l'agglomération chartraine Chartres métropole.

En préambule à la destruction des ailes modernes (1952) de l'hôtel de Ville actuel, les fouilles préventives ont débuté en mai sur les parcelles non bâties qui accueilleront une partie de la future cité administrative. D'ores et déjà, les services de l'archéologie de la Ville de Chartres (52 agents) ont mis au jour les fondations des anciens muséum d'histoire naturelle et bibliothèque municipale qui avaient encadré, au début du 19^e siècle, l'hôtel Montescot. Le site est réputé avoir porté 2000 ans d'activité humaine.

Ces fouilles devraient se poursuivre jusque début 2015. Débuteront alors les travaux de démolition puis de construction.

Livraison : premier trimestre 2017.



« Le projet de la cité administrative chartraine comprend aussi la reconfiguration totale du quartier : les 1,9 hectares alentour prendront à terme le visage d'une vaste place piétonnière, en cohérence avec la rénovation du cœur de ville chartrain. »

Contact :

Ville de Chartres
Direction de la Communication
Stéphane Lefebvre, chargé de communication
Tél. 02 37 18 47 87 – 06 40 17 70 47